

RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 24 septembre 2012

Présents

> Membres fondateurs :

- UPEMLV : Gilles ROUSSEL, Frédéric MORET, Damien LAMBERTON
- École des Ponts ParisTech : Armel de LA BOURDONNAYE, Gilles ROBIN, Serge PIPERNO
- UPEC : Luc HITTINGER (procurateur de Christian CUESTA et de Lucie GOURNAY)
- ESIEE Paris : Dominique PERRIN
- IFSTTAR : Hélène JACQUOT-GUIMBAL
- ENVA : Marc GOGNY, Geneviève MARIGNAC,
- CNRS : Brice KERBER
- INSERM : Thierry DAMERVAL

> Personnalité qualifiée : Bernard SAINT-GIRONS

> Membres associés :

- Pôle de compétitivité Advancity : Ghislain DU JEU
- CSTB : Hervé CHARRUE
- IGN/ENSG : Jean-Paul LAGRANGE (représentant Pascal BERTEAUD), Denis PRIOU
- ENSA VT : Alain DEREY
- ENSA Paris-Belleville : Jean-Pierre BOBENRIETHER
- EIVP : Régis VALLÉE
- ESTP : Florence DARMON
- FCBA : Georges-Henri FLORENTIN
- EFS : France NOIZAT-PIRENNE (représentant Pierre TIBERGHIE)

> Au titre des collectivités territoriales : Isabelle THIS SAINT-JEAN (représentant Jean-Paul Huchon)

> Personnels enseignants-chercheurs : Isabelle COLL, Geneviève MARIGNAC, Christian SOIZE

> Personnels de l'EPCS : Auziria MENDES

> Doctorants : Bertrand WODOCIAG, Johann NICOD

> Invités permanents :

- Rectorat : William MAROIS, recteur, chancelier des universités ; Marie-Louise COFFRE

> Invités :

- CR IdF : Pierre BARRY, Quentin GUILLEMAIN
- UPE : Benoît LESAFFRE, vice-président
- UPE : Micheline BARTHOUT, vice-présidente à la formation
- UPE : Bernard LAPEYRE, directeur du département des études doctorales
- UPE : Monika BLANC, responsable affaires générales

Absents/excusés :

- ANSES : Marc MORTUREUX
- INA : Mathieu GALLET
- ENSA Paris-Malaquais : Nasrine SERAJI
- MEDDE/CGDD : Patrice BUESO
- UPE : Marcel PARIAT, directeur-adjoint du département des études doctorales
- UPE : Nelly TOCKO, agent comptable

Le conseil d'administration d'Université Paris-Est s'est réuni le 24 septembre 2012 de 11h à 13 heures 15, en salle Perronet à l'École des Ponts.

Le président accueille les nouveaux administrateurs. Il indique que les membres associés sont convenus que les quatre sièges d'administrateurs qui leur sont réservés seront occupés par l'ENSA Ville et Territoires, l'EFS, le CSTB et l'IGN.

Point n°1 : Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 18/06/2012 :

Le compte rendu du conseil d'administration du 18/06/2012 est approuvé ; n'ont pas pris part au vote :

- les représentants nouvellement élus,
- les nouveaux directeurs d'établissement qui ne siégeaient pas au CA à cette date.

Point n°2 : Budget

1. Décision budgétaire modificative

1.1. Au titre du budget de fonctionnement ordinaire du PRES (hors ressources affectées), des modifications liées :

- à la mise en œuvre du nouveau modèle budgétaire du PRES adopté au CA du 2 avril 2012 s'accompagnant de contributions supplémentaires de la part des membres ;
- à la réalisation du *Doctoral program of management* ;
- à la révision des prévisions de revenus de placements.

Le montant du prix de thèse d'Université Paris-Est est fixé à 1 200 €.

1.2. En tant que ressources affectées, sont intégrées dans les comptes d'UPE au titre du programme « laboratoires d'excellence » des Investissements d'Avenir, les recettes et dépenses suivantes :

- le premier versement lié à la convention attributive d'aide de l'ANR du 21 août 2012 au bénéfice du Labex « Futurs Urbains », d'un montant de 459 430 € ;
- le premier versement lié à la convention attributive d'aide de l'ANR du 21 août 2012 au bénéfice du Labex « Bézout », d'un montant de 255 239 € ;
- un financement de 48 000 € de l'INPI alloué au Labex « Sites » via une convention de collaboration en date du 1^{er} juillet 2012 sur le maintien en vigueur des brevets français ;
- une subvention de 35 000 € du Conseil général de Seine-et-Marne (CG 77) attribuée au Labex « Futurs Urbains » pour une recherche sur le projet de territoire de Seine et Marne « l'accessibilité aux services sociaux » en date du 18 juillet 2012.

1.3. Au titre des investissements, en ce qui concerne l'opération VEFA-Bienvenue, décidée par l'acte notarié du 31 janvier 2012 :

- les recettes en provenance de la région sont revues à la baisse sur l'exercice 2012 en raison d'un retard dans les travaux. Les recettes sont inscrites en réduction de 3 735 308 € ;

- dans le cadre de la convention de partenariat entre le CG 77 et UPE, l'UPEC et l'UPEMLV signée le 11 avril 2012, sont inscrits en recettes 500 000 € attribués par le département pour accompagner l'installation de l'IUP et de l'IFU dans le bâtiment Bienvenue, et en dépenses 500 000 €

2. L'élargissement des ressources affectées :

Le CA approuve à l'unanimité le principe de l'élargissement des ressources affectées des Labex, autres que celles de l'ANR, provenant de conventions particulières liées directement à leur activité.

3. Suivi de l'exécution budgétaire

Les taux d'exécution des dépenses et recettes constatés à fin juin traduisent un bon ajustement entre les recettes et les dépenses. Les projections à fin 2012 confirment cet équilibre.

Sur l'ensemble des postes de dépenses, l'on constate un faible écart entre les prévisions et les réalisations.

Point n°3 : Assises de l'enseignement supérieur

Deux tables rondes sont organisées les 25 et 27 septembre dans les locaux de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée et de l'Université Paris-Est Créteil sur le thème de la recherche d'un équilibre entre formation professionnalisante, recherche et innovations dans lequel Université Paris-Est est fortement engagée. Un appel à contributions est lancé jusqu'au 15 octobre auprès de la communauté de ses chercheurs et partenaires.

Les Assises territoriales qui précèdent les Assises nationales prévoient trois réunions les 2, 8 et 11 octobre sur les thèmes de la réussite pour tous, de la gouvernance de l'enseignement supérieur et de l'organisation de la recherche en Ile-de-France.

Point n°4 : Questions diverses

1. Le conseil d'administration émet le vœu suivant : il souhaite qu'UPE puisse poursuivre et approfondir le processus de contractualisation territoriale avec le CNRS, l'Inserm et la Région.
2. Le conseil d'administration est informé des conventions-cadre signées par UPE courant 2012 :
 - convention avec la Cité internationale universitaire de Paris renouvelant le partenariat relatif au BICI ;
 - convention-cadre déjà citée entre le CG77 et UPE, UPEMLV et UPEC ;
 - conventions de groupement de commandes UPE-UPEC.
3. L'adhésion d'Université Paris-Est à la partie française du réseau européen EURAXESS est approuvée.

La prochaine séance du CA est fixée le 10 décembre 2012 à 11 heures.

Le 24 septembre 2012

Le Président
Bernard Saint-Girons

